



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 18/12/18

Reçu en Préfecture le : 18/12/18
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 17 décembre 2018
D-2018/589

Aujourd'hui 17 décembre 2018, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,
Madame Emmanuelle AJON présente jusqu'à 17h00

Excusés :

Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Alain SILVESTRE

Coopération Bordeaux- Casablanca (Maroc). Soutien au projet ' Vivre l'Art Déco, Bordeaux-Casablanca '

Monsieur Didier CAZABONNE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'accord de coopération qui lie les villes de Bordeaux et Casablanca (signé le 3 novembre 1988), un partenariat institutionnel et technique particulièrement actif s'est constitué depuis novembre 2016 sur le thème de la mise en valeur et en lumière des patrimoines Art Déco.

Dans ce cadre, Bordeaux et Casablanca ont ainsi été lauréates des appels à projets 2017 et 2018 du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français et du Ministère de l'Intérieur marocain pour conduire notamment des actions de médiation dans les deux villes autour du patrimoine Art Déco. En 2018, Bordeaux a ainsi participé au mois de mai 2018 aux journées du patrimoine de Casablanca et a par ailleurs accueilli une délégation casablancaise aux journées du patrimoine des 15 et 16 septembre derniers.

Cette année, les étudiants du Master « Patrimoine et Musées » de l'Université Bordeaux Montaigne se sont rapprochés de la Mairie de Bordeaux afin de baser leur projet de fin d'études 2018-2019 sur la thématique Art Déco, en relation avec le jumelage Bordeaux-Casablanca.

Depuis 2011, les étudiants du Master Patrimoine et Musées de l'Université Bordeaux Montaigne réalisent et gèrent un projet de valorisation du patrimoine ou d'une collection par l'intermédiaire de l'association Archimuse Bordeaux. L'association a pour mission, selon ses statuts, d'agir en faveur « de l'accès à la culture, [...] la mise en œuvre de projets collectifs autour du patrimoine, l'implication des étudiants dans la vie culturelle au travers d'animations et d'actions de mise en valeur du patrimoine » et également « en faveur du respect et de la sensibilisation à la déontologie de la conservation ».

Les étudiants du Master présentent un projet qui « met en valeur le patrimoine Art Déco de Bordeaux au regard du patrimoine Art Déco de Casablanca ». Ce projet s'appuie sur les connaissances et compétences acquises durant le Master, tant en médiation du patrimoine qu'en régie des œuvres. Un programme d'actions très riche se déroule de juillet 2018 à février 2019. L'association Archimuse Bordeaux s'attachera durant tout le programme à travailler avec les partenaires de Casablanca que sont l'association Casamémoire, à l'initiative des journées du patrimoine de Casablanca, l'Institut Français de Casablanca et la Société de Développement Local « Casa Patrimoine », délégataire de la municipalité de Casablanca.

Les objectifs du projet « Vivre l'Art Déco, Bordeaux-Casablanca » sont les suivants :

- « Valoriser les diverses expressions sociétales de l'Art Déco, et contribuer à leur préservation comme témoins d'une mémoire collective. Mettre en lumière les éléments architecturaux et mobiliers, et plus généralement relevant du style de vie des habitants du patrimoine Art Déco, dans la perspective de lier passé et présent.
- Présenter la diversité des perceptions et interprétations du patrimoine Art Déco des Bordelais et Casablancais. Souligner le ressenti des habitants des deux villes face à cette période de l'Histoire de l'Art et de l'Urbanisme, mais également interroger les réappropriations et réactualisations de l'Art Déco.
- Ouvrir Archimuse Bordeaux auprès de structures culturelles locales et internationales, notamment dans le cadre du jumelage Bordeaux-Casablanca. Permettre aux membres de l'association de découvrir des acteurs de la culture et de tirer des bénéfices mutuels de ces rencontres ».

Programme d'actions 2018-2019

En 2018, plusieurs outils de médiation seront déployés autour de la thématique « Art Déco et jumelage Bordeaux-Casablanca »

- Concours photos (de juillet à septembre) ;
- Visites guidées lors des Journées Européennes du Patrimoine (les 15 et 16 septembre) ;
- Animation de Balades urbaines du Centre d'Interprétation Bordeaux Patrimoine Mondial (CIAP) ;
- Suivi et animations pédagogiques de classes de cycle 2 de Bordeaux ;
- Site internet pour faire connaître le projet ;
- Journée Art Déco sur le Campus Bordeaux Montaigne (7 novembre).

En 2019, organisation de la « QUINZAINE Art Déco » à Bordeaux

Les événements réalisés en février 2019 constitueront le point d'orgue et la clôture du projet. Sur une période de deux semaines seront données à voir aux publics diverses méthodes pour appréhender, reconnaître le patrimoine Art Déco. Cette « Quinzaine Art Déco » regroupera plusieurs actions réunies autour d'une grande exposition :

- Exposition (du 9 au 23 février - Cour Mably) ;
- Journée d'étude « Vivre l'Art Déco en milieu urbain » (réunissant des spécialistes bordelais et casablancais de l'architecture et du patrimoine Art Déco) ;
- Rallye permettant aux participants de se déplacer dans Bordeaux et d'appréhender l'architecture Art Déco de visu ;
- Ciné-débat ;
- Guide sur l'architecture et le patrimoine de Bordeaux, en partenariat avec la Direction Générale des Affaires Culturelles (DGAC) de Bordeaux.

Le budget global du programme étant de 15.915 euros sur deux années (2018-2019), la direction des relations internationales propose d'y participer à hauteur de 2 500 € pour l'ensemble du programme (soit 15,7 % du budget). Il se répartit comme suit :

Budget Prévisionnel			
	Dépenses en €		Recettes en €
Concours photo	125	Autofinancement*	1.075
Journées Art Déco	850	Ville de Bordeaux Direction Relations internationales	2.500
Site Internet	180	Région Nouvelle Aquitaine*	1.000
Exposition	10.790	DRAC Pôle Patrimoine	1.500
Journée d'étude	1.320	Département de la Gironde	1.500
Cycle de projections	320	UFR Humanités Bordeaux-Montaigne*	2.000
Médiation : visites, ateliers et rallye	420	CROUS Culture- ActionS*	1.000
Frais de communication et produits dérivés	1.000	FDSIE Université Bordeaux - Montaigne	3.550
		Crowdfunding	1.500
Frais de logistique	770	Ventes de marchandises*	335
Actions pédagogiques auprès de classes (CP-CM2)	170		
TOTAL dépenses	15.960	TOTAL recettes	15.960

*Financements acquis

Au vu de ces éléments, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- autoriser M. le Maire à attribuer une subvention en faveur de l'association Archimuse Bordeaux pour l'ensemble du programme « Vivre l'Art Déco, Bordeaux-Casablanca », pour un montant de **2 500 €, sur l'année 2018.**

La dépense correspondante pour l'ensemble du programme 2018 sera imputée sur le budget 2018 de la Mairie de Bordeaux - fonction BX 041 – compte 6574.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 17 décembre 2018

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Didier CAZABONNE